

*PROCES-VERBAL***ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 8/11/2021**

L'Assemblée générale ordinaire se tient le 08/11/2021 au Parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron.

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire pouvaient voter par correspondance et sur place le jour de l'assemblée générale.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les trois premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2021,
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2021,
- Point n° 3 – Budget prévisionnel 2022,
- Point n° 4 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire.

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	290	3 072
Nombre de votants	93	1 373

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2021

	%	Nombre de voix
Oui	91.4	1 255
Non	5.7	78
Vote blanc	0.80	11

Vote n°2 – J'approuve les rapports financiers et quitus 2021

	%	Nombre de voix
Oui	90.7	1 246
Non	6.3	87
Vote blanc	0.8	11

Vote n°3 – J'approuve le budget prévisionnel 2022

	%	Nombre de voix
Oui	91.1	1 251
Non	5.2	72
Vote blanc	1.5	21

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

Madame Hélène Paradis commissaire aux comptes fait la lecture de son rapport à l'assemblée.

La séance est levée à 12h15

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Pascal DEBOUDT
Président du CRECVL

Jean-François de Mieulle
Trésorier du CRECVL

